

le 19 janvier 2023 GRÈVE

Suite aux annonces du gouvernement concernant l'âge de départ à la retraite porté à 64 ans, la CGT Capgemini appelle à une forte mobilisation pour stopper cette hérésie.

En effet, rien ne justifie une telle réforme, sachant que le système de retraite par répartition n'est nullement en danger, comme essaie de le faire croire le gouvernement. Depuis plusieurs semaines, le discours est martelé et se fait plus prégnant pour nous faire «admettre» que cela ne peut plus durer en l'état.

Or, le rapport du COR (Conseil d'Orientation des Retraites) démontre par les chiffres que notre système de retraite par répartition, l'un des meilleurs au monde, n'est pas du tout déficitaire et se porte plutôt pas mal.

Pour la CGT Capgemini, il n'est pas question de partir à la retraite plus tard, bien au contraire, nous prônons le départ à la retraite à 60 ans ni plus ni moins et il y a des moyens très égalitaires pour y parvenir.

Par exemple, cette année encore les entreprises du CAC40 ont fait des bénéfices «PHÉNOMÉNAUX» (c'est M. Ezzat qui le dit lui-même, nous n'avons rien inventé) et ont pu ainsi redistribuer 80 milliards à

leurs actionnaires !

Et si l'on continue ainsi, nous demandons depuis le début de l'année 2022 une revalorisation de tous les salaires chez Capgemini de 2 500 euros par an.

Nous savons ce qui découle des augmentations, ce sont des cotisations sociales égalitaires qui profitent à toutes et tous pour le bien commun qu'est la retraite par répartition.

D'ailleurs à ce sujet, lorsque sur votre bulletin de paie vous voyez tout en bas écrit «ce mois-ci vous avez gagné ... euros», c'est parce que le gouvernement accorde aux entreprises «des allègements de cotisations sociales». Oui là tout de suite vous gagnez quelques euros mais c'est autant qui ne vont plus dans les caisses du chômage et de la sécurité sociale ou encore des retraites.

Il est aussi possible, autant que faire se peut que l'égalité salariale soit obligatoire partout, dans toutes les entreprises, à travail égal, salaire égal, cela rapporterait plus de 5 milliards en cotisations, un bon début de piste aussi non ? Le saviez-vous, il y a des femmes chez Capgemini qui gagnent 15 000 euros de moins que leurs homologues masculins en les ayant parfois formés ? Vous trouvez ça juste ? La direction de Capgemini

le sait mais se targue de pratiquer l'égalité salariale à tous les niveaux. Eh bien c'est faux et nous le clamons haut et fort depuis des années !

Donc si l'on récapitule, le système de retraite par répartition est un bien précieux qu'il faut conserver et ne pas galvauder à tire larigot, bien au contraire, partir à la retraite en bonne santé pour que, **comme le disait Ambroise Croizat, la retraite ne doit plus être l'antichambre de la mort, mais une nouvelle étape de la vie.**

Or, nous savons que les salarié-es qui ont des métiers pénibles sont celles et ceux qui profiteront le moins de la retraite, lorsqu'ils y arrivent, car ils sont les plus fragiles et meurent bien plus jeunes que celles et ceux qui ont fait plus d'études.

Pour finir, c'est historique : TOUTES les Organisations Syndicales sont unanimes : cette réforme est injuste et injustifiée !

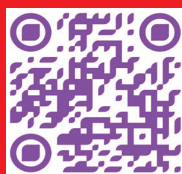


La CGT Capgemini appelle toutes et tous les salarié-es à faire grève et à descendre dans la rue

le 19 JANVIER 2023 pour s'opposer à cette réforme.

UNI-ES NOUS SOMMES ET SERONS TOUJOURS PLUS FORT-ES !

**#SYNDIQUEZ-VOUS
CGT-CAPGEMINI.FR**



Laissez-nous
votre @mail



@CGT_Capgemini



linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini



@cgtcapgemini



lacgtcap.org / contact@cgt-capgemini.fr